

Séance 506 : Formation des unions et mariage

Titre : L'évolution de la nuptialité, le cas des immigrées marocaines et de leurs descendants en France

Auteur : Leila BOUFRAIOUA, Doctorante en démographie,
Centre de Recherche Population et Société (CERPOS),
Tel : 0140977084
Fax : 0140977086
Email : leilaboufraioua@live.fr

Les études qui ont porté sur la nuptialité au Maghreb, en général et au Maroc en particulier, ont noté la prééminence du mariage endogame saisi dans le sens du mariage entre cousins. Cette forme d'union permet de maintenir le patrimoine familial intact. De plus, l'endogamie renforce le pouvoir de la famille sur les individus, et celui du clan sur la famille restreinte. Le mariage est avant tout un échange de femmes entre groupes sociaux, et le contrôle matrimonial s'y exerce par les anciens afin d'assurer la stabilité de la reproduction sociale. Durant la seconde moitié du 20^{ème} siècle, dans les zones rurales et parfois même en milieu urbain, « marier ses filles à des étrangers était honteux..., tandis que qu'accepter les mésalliances des fils avec des étrangères, apparaissait comme supportable » ; le mariage préférentiel entre cousins de la lignée paternelle était considéré comme étant le mariage idéal (Tillion G, 1982).

Ce schéma nuptial a peu évolué en zone rurale et ce en raison d'un fort contrôle social exercé par la famille sur ses membres. Dès la seconde moitié du 20^{ème} siècle, les difficultés économiques rencontrées par le Maroc, ont engendré l'exode rural et l'immigration d'une partie de cette population vers la France.

L'immigration en France n'a pas supprimé pour autant le mariage traditionnel. Dans le cadre de notre recherche nous nous sommes intéressés en France à l'une des variantes de la nuptialité endogame : le cas où les deux membres du couple sont d'origine ou de nationalité marocaine, c'est ce que nous avons nommé l'endogamie socioculturelle. C'est ainsi que certains préfèrent que les unions soient scellées entre individus de même origine nationale, régionale, ou d'une même famille. Cette pratique se perpétue comme si le fait de connaître la culture, la famille, les mœurs garantissent l'espoir d'un mariage réussi et la continuité de la tradition. Cette forme d'union participe au resserrement des liens familiaux et favorise les échanges et les alliances entre les groupes de parenté (LEVI-STRAUSS, 1958). Le maintien

de l'institution matrimoniale à travers ses formes et ses stratégies, favorise la transmission du système de normes et de valeurs culturelles du pays d'origine, tout en garantissant la continuité du groupe. Selon les sociologues SAD SAOUD et BOUAMAMA, le mariage est l'une des variables qui révèle « le mieux l'absence de survivance et ou d'adaptation des pratiques sociales héritées de la société d'origine » (BOUAMAMA, SAD SAOUD, 1996). On observe en France, au sein de cette population, le maintien des composantes traditionnelles de la nuptialité comme la demande en mariage, la constitution de la dote et le douaire.

En France, le contrôle social familial s'affaiblit, la mixité sociale et la variété des formes matrimoniales offrent de nombreux choix en la matière. Aujourd'hui, l'endogamie socioculturelle est en recul, mais elle continue à se maintenir face aux mutations sociales et démographiques. La pérennité de ce schéma matrimonial est renforcée par l'application en France du code de la famille marocain. En effet, la France et le Maroc sont liés par une convention bilatérale, ratifiée le 10 août 1981, qui maintient les principes fondamentaux de l'identité nationale auprès des ressortissants marocains. Autrement dit, les Marocains ne peuvent s'affranchir de leurs obligations juridiques et coutumières en France, dans la mesure où cette convention maintient les lois du pays d'origine. Afin d'apporter un éclaircissement sur le mariage marocain, il semble indispensable d'examiner en détail la constitution du mariage juridique auprès des hommes et des femmes d'origine ou de nationalité marocaine. Au Maroc, les normes nuptiales sont dictées par les principes religieux de l'islam sunnite et des valeurs traditionnelles. Nous tenterons de comprendre, en France, le maintien de ces normes matrimoniales à travers l'âge au mariage, le choix du conjoint et la célébration du mariage. C'est ce que nous avons cherché à dévoiler en questionnant les immigrées marocaines et leurs descendants à travers leurs pratiques matrimoniales.

L'intérêt de cette étude est d'examiner dans quelle mesure les changements contextuels et institutionnels confèrent de nouveaux comportements lors de la mise couple et donne un nouveau sens à l'union matrimoniale ?

Pour ces femmes marocaines issues de l'immigration, la confrontation de ces modèles culturels français et marocains va être au centre des changements qui s'opèrent au sein des structures familiales. Cependant il ne faut pas oublier combien les immigrées marocaines et leurs descendants sont diverses dans leurs aspirations, leur choix de vie, et leurs trajectoires.

Nombre d'entre elles surmontent des obstacles juridiques, culturels, sociaux en s'appropriant les différentes cultures, tout en dépassant les ruptures du déracinement et ses conséquences dans leur vie quotidienne.

Afin d'enrichir notre travail, nous avons opté pour deux méthodologies complémentaires, l'enquête par questionnaire et l'entretien semi-directif, effectués en 2006. L'enquête quantitative révèle les évolutions matrimoniales des immigrées marocaines en fonction de leur durée de séjour en France et de leurs descendants.

Au niveau de l'enquête qualitative, nous avons vérifié comment les femmes et les hommes gèrent cette confrontation culturelle entre les normes de leur pays d'origine et celles du pays d'accueil et les conséquences de ce syncrétisme sur la nuptialité.

L'étude porte sur des questions relatives à l'immigration, l'éducation familiale, les pratiques religieuses lors de la célébration du mariage et l'application du code de la famille marocain en France. Tous ces éléments constituent des indicateurs privilégiés pour évaluer les métamorphoses progressives de la nuptialité marocaine en France. Cette communication a pour objectif de présenter les caractéristiques de la nuptialité marocaine et de leurs changements dans le pays d'accueil.